

PROJET RÉFÉRENT

Identification du potentiel photovoltaïque mobilisable sur ombrières de parkings de la commune de Sénas - Parc Naturel des Alpilles



OBJET DE L'OPÉRATION

Soutenant des démarches vertueuses et pour répondre au besoin du Parc Naturel Régional (PNR) des Alpilles, la DREAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a missionné le Cerema en 2018, sur l'identification du potentiel en ombrières de parking de la commune de Sénas.

Cette étude propose une méthode d'identification des parkings pouvant accueillir des ombrières photovoltaïques et son application sur la commune de Sénas. Cette méthodologie est reproductible à plus grande échelle sur l'ensemble du Parc. Des « fiches d'identité » détaillant les principales caractéristiques des parkings les plus favorables y figurent en synthèse.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le Parc Naturel Régional des Alpilles est un territoire qui s'est fixé, dès sa création en 2007, des objectifs de développement durable pour 15 ans. Ces objectifs sont inscrits dans une charte dans laquelle il est question notamment de la réduction de la consommation énergétique et de l'augmentation de la production d'énergie renouvelable. Parmi les différentes ressources, l'énergie solaire, pour des installations sur des bâtiments, est celle qui a connu le meilleur développement.

Une étude du potentiel solaire photovoltaïque du parc réalisée en 2010 a montré qu'une puissance totale installée de 60 MWc pourrait être atteinte en 2030.

Désireux de poursuivre ce développement, et soucieux de maîtriser les éventuels impacts des projets photovoltaïques sur le paysage et sur le patrimoine naturel, le Parc Naturel Régional des Alpilles a souhaité l'identification des parkings de la commune de Sénas pouvant accueillir

CONTACT

✉ relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Energies renouvelables terrestres et maritimes

des ombrières photovoltaïques.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Cette étude décrit la méthodologie utilisée par le Cerema pour identifier des surfaces de parkings mobilisables pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur ombrières sur la commune de Sénas, afin d'être reproduite sur l'ensemble du PNR des Alpilles.

Cette méthodologie s'est basée dans un premier temps sur l'identification et la vectorisation des parkings réalisées à l'aide d'un outil SIG, à partir du croisement d'informations contenues dans différentes bases de données et de photographies aériennes.

Dans un second temps, cette base, nouvellement créée, a été enrichie à l'aide de différentes sources informatiques (BD topo, Urbansimul, ...) afin d'intégrer notamment des données relatives au foncier, aux risques naturels, aux enjeux paysagers, environnementaux et patrimoniaux.

Afin d'identifier les parkings les plus ensoleillés, le calcul de

l'ensoleillement annuel moyen a été réalisé pour chacun d'eux.

Un travail de terrain a permis de valider les hypothèses et les surfaces retenues.

En considérant un ratio de production de 2,2 kW/place de parking*, soit environ 0,15 kW/m², et, en ne prenant que 50 % des surfaces de parking identifiées, soit 50 % des 23 000 m² correspondant aux 18 parkings sélectionnés, le potentiel photovoltaïque estimé à environ 1,7 MWc.

*

[Cadre régional pour le développement des projets photovoltaïques en Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL PACA](#)

POUR ALLER PLUS LOIN



Potentiel photovoltaïque mobilisable sur ombrières de parkings sur une commune du Parc Naturel Régional des Alpilles - Sénas

Document PDF

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA)

Direction du Cerema Méditerranée
Département Aménagement des Territoires
Service Littoral Énergie Biodiversité – Pôle énergies renouvelables

LE CALENDRIER

2018